

Revue Innovations Agronomiques

Notes aux auteurs

I – POLITIQUE DE DROITS D'AUTEURS ET DE LEURS EXPLOITATIONS

Les droits d'auteurs sur le contenu des articles publiés dans 'Innovations Agronomiques' demeurent à leurs auteurs.

Ceux-ci garantissent que le contenu de ces articles est original, qu'ils sont bien titulaires des droits et que l'article n'a pas déjà été publié dans une autre revue ou sur tout autre type de support.

Les auteurs autorisent la revue 'Innovations Agronomiques' à publier leurs articles en ligne sous la licence " Creative Commons BY-NC-ND" (attribution de la paternité - pas d'utilisation commerciale - pas de modification <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>), en mentionnant obligatoirement la référence de première publication dans Innovations Agronomiques.

Cette licence autorise notamment les utilisateurs (lecteurs) à reproduire l'article, à en distribuer des exemplaires, à présenter, représenter ou communiquer les articles au public par tout procédé technique.

Elle oblige les utilisateurs :

- à indiquer la paternité des articles, à savoir préciser le titre de l'article, le nom de tous les auteurs, inclure la mention de la revue Innovations Agronomiques et l'URL de chaque article, la date de publication (clause " paternité ")
- à ne pas faire d'utilisation commerciale (clause " pas d'utilisation commerciale ")
- à ne pas faire de travaux dérivés : interdiction de modifier, de transformer ou d'adapter les articles (clause " pas de modification ").

Les termes du contrat entre les utilisateurs et les auteurs sont indiqués sur les articles publiés par la mention suivante :

Cet article est publié sous la licence Creative Commons (CC BY-NC-ND 3.0)



<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>

Pour la citation et la reproduction de cet article, mentionner obligatoirement le titre de l'article, le nom de tous les auteurs, la mention de sa publication dans la revue « Innovations Agronomiques » et de son URL, la date de publication et son DOI)

II – INSTRUCTIONS GENERALES

La revue 'Innovations Agronomiques' est une revue en langue française, de l'INRAE, pour permettre les échanges entre la recherche et les professionnels de l'agriculture, pour contribuer à la diffusion des connaissances et acquis de la recherche et pour stimuler l'innovation dans les domaines de l'agriculture, de agro-alimentaire et de l'environnement.

C'est une revue à diffusion électronique uniquement et sans abonnement.

La revue 'Innovations Agronomiques' s'intègre dans la démarche générale portée par les Carrefours de l'Innovation Agronomique. Elle relaie, pour un public plus large, les communications présentées lors des colloques et les enrichit de publications complémentaires. 'Innovations Agronomiques' est destiné à un large public de techniciens, ingénieurs, chercheurs, enseignants, étudiants et agriculteurs. Les articles, rédigés en français, doivent constituer pour ce public un apport scientifique ou technique important.

Les articles publiés dans la revue sont surtout des synthèses scientifiques (environ 15 pages de revue, y compris les illustrations), destinés à rendre accessible aux lecteurs de la revue des données et conclusions de plusieurs recherches préalables. Ils s'appuient sur des connaissances validées par la publication dans des revues internationales. Des synthèses bibliographiques sont également proposées aux lecteurs.

La publication dans la revue est gratuite. Tout article reçu est examiné par des membres du Comité de rédaction et des relecteurs anonymes chargés d'apprécier le manuscrit en fonction de :

- son adéquation à l'objectif de la revue
- l'intérêt du sujet traité pour le public de la revue ;
- la rigueur du raisonnement et la clarté de la rédaction (le texte doit être accessible à des non spécialistes).

Les auteurs veillent à la bonne "lisibilité" de leur texte et à son accessibilité à un large public :

- en proposant des articles synthétiques et bien ciblés,
- en structurant le texte de façon logique et cohérente,
- en adoptant un style clair.

Les auteurs garantissent que cette contribution est une œuvre originale dont ils détiennent tous les droits d'auteur afférents.

Les auteurs garantissent que l'article ne contient aucun emprunt à une œuvre de quelque nature que ce soit qui serait susceptible d'engager la responsabilité de l'éditeur (INRAE). Dans le cas contraire d'emprunt à des œuvres non tombées dans le domaine public, les auteurs fournissent à INRAE les autorisations signées des titulaires des droits de ces œuvres pour cette nouvelle exploitation.

III- INSTRUCTIONS DE REDACTION

1. Volume de l'article

La longueur souhaitée par le Comité de rédaction est d'environ 12 pages (1 page de revue représente 3000 signes dactylographiés ; une illustration représente en moyenne 1/3 page).

2. Présentation du manuscrit

En début d'article, sont indiqués :

- Le titre, concis (moins de 18 mots) mais complet et reflétant au mieux le contenu du texte ;
- Le nom du (des) auteur(s), suivi de l'initiale du (des) prénom(s);
- Eventuellement "avec la collaboration de" ;
- "Mots clés" : 5 à 10 mots clés décrivant l'article le plus complètement possible ;

- "Adresses" : l'appartenance professionnelle des auteurs (service, organisme) ;
- "Correspondance" : mentionner l'adresse mail de l'auteur principal ;
- Eventuellement, une proposition de titre courant.
- Le résumé français, assez court (8 à 10 lignes, soit 800 signes) et qui succède à cette mise en situation, n'a pas à reprendre les informations qui viennent d'y être mentionnées ; il doit présenter les principaux résultats obtenus (ne pas hésiter à mentionner les chiffres les plus importants). Par la lecture de ce résumé, le lecteur doit pouvoir connaître les résultats significatifs;
- Le résumé anglais, avec le titre anglais,
- Des mots clés en anglais

Pour le corps du texte :

- Le titre de l'article, l'introduction, les sous-titres, les légendes des tableaux et figures, la conclusion doivent donner au lecteur pressé une idée bonne et juste de l'article. Ainsi, les titres de parties et de paragraphes doivent être le reflet du contenu de la partie ou du paragraphe auquel ils correspondent, et doivent apporter une information. Ne pas faire des sous-titres trop longs (6 à 10 mots sont suffisants la plupart du temps pour un bon sous-titre).

Trois niveaux de sous-titrage sont prévus. Un quatrième peut être éventuellement ajouté.

Pour faciliter une lecture rapide des articles les phrases les plus importantes du texte (précisant l'idée du paragraphe ou mettant en valeur une étape nouvelle du cheminement) peuvent figurer en caractères gras. Les auteurs doivent alors les signaler en les mettant en caractères gras ou soulignés. Il est toutefois recommander de pratiquer cela avec parcimonie.

Les titres, sous-titres, noms propres et noms de lieux sont indiqués en lettres normales et non en majuscules ou en petites capitales.

Les articles sont soumis sous forme électronique (.doc ou .rtf).

3. Tableaux et figures

Les tableaux et figures sont essentiels à la compréhension de l'article. Leurs titres et légendes doivent donc être clairs, concis et bien préciser le contenu de l'illustration. Tout lecteur doit pouvoir comprendre l'objet d'un tableau ou d'une figure en lisant son titre et sa légende, et sans devoir se référer au texte de l'article.

Tous les tableaux et figures doivent être numérotés et cités dans le manuscrit avec leur numéro.

La largeur des figures doit être comprise entre 16 et 22 cm de large (corps de la police à utiliser : 11 ou 12). Il est possible de juxtaposer 2 figures étroites consécutives. Dans les figures (en noir et blanc), proscrire les trames qui ne supportent ni la réduction ni l'impression. Leur préférer des figurés plus grossiers (points, hachures...). Les tableaux dactylographiés et les figures comprenant du texte ne devront en aucun cas dépasser 24 cm de largeur (sans réduction) en corps 12 car ils deviendraient illisibles, après réduction.

4. Références bibliographiques

La liste des références bibliographiques doit comprendre nécessairement toutes celles qui sont mentionnées dans le texte. Les références bibliographiques, citées par ordre alphabétique, seront présentées selon les modèles suivants :

Linhart Y.B., Grant M.C., 1996. Evolutionary significance of local genetic differentiation in plants. *Annual Review of Ecology and Systematics* 27, 237-277.

Sauvant D., Dijkstra J., Meryens D., 1995. Optimisation of ruminal digestion: a modelling approach. In: M. Journet, E. Grenet, M-H. Farce, M. Theriez, C. Demarquilly (eds), *Recent developments in the Nutrition of Herbivores. Proceedings of IVth International Symposium on the Nutrition of herbivores*, 143-165. INRAE Editions, Paris.

Morand-Prieur M.-E., 2003. Evolution et maintien d'un système de reproduction polymorphe. Approche génétique et écologique de la polygamie chez le frêne commun, *Fraxinus excelsior* L. Thèse de Doctorat, ENGREF, Paris, France.

Voir le masque de saisie (modèle vierge)

5. Envoi du manuscrit

Les articles sont soumis sous forme électronique (.doc ou .rtf) à M. Philippe Prévost (philippe.prevost@inrae.fr) et à M. Christian Huyghe (christian.huyghe@inrae.fr)

6. Publication des textes

Après corrections en fonction des demandes du Comité de rédaction et acceptation définitive de l'article, celui-ci sera mis en ligne sur le site internet de la revue en version pdf téléchargeable. Dans le même temps, l'auteur recevra par mail cette version au format pdf. Il aura alors 7 jours pour renvoyer d'éventuelles corrections résiduelles de typographie ou de mise en page du texte (l'absence de réponse valant accord tacite).

7. Consultation et conservation des articles

Chaque article sera affecté d'un DOI, qui sera communiqué à l'auteur, et versé dans la collection 'Innovations Agronomiques' de l'archive ouverte HAL.